



Frédérique Rolet
Secrétaire générale du SNES-FSU

Sigrig Gérardin
Co-Secrétaire générale du SNUEP-FSU

Benoît Hubert
Secrétaire général du SNEP-FSU

Monsieur Jean-Michel BLANQUER

Ministre de l'Éducation Nationale

110 rue de Grenelle

75357 PARIS SP 07

Objet : *Moyens pour la rentrée 2020/2021, postes et emplois de stagiaires*

Paris, le 09 avril 2020

Monsieur le Ministre,

Nous ne savons pas quand finira le confinement, quand nous pourrions regagner les établissements scolaires ni même si nous pourrions reprendre avant les congés d'été. Or, quels que soient les efforts des personnels pour éviter la déscolarisation de nombreux jeunes, mettre en place des dispositifs pédagogiques diversifiés, chacun voit bien que rien ne remplace le groupe classe, les dynamiques créées en son sein, la levée des implicites possible par la présence du professeur.

Le constat a aussi été fait que les inégalités se sont creusées, de nombreux élèves ne disposant ni d'un cadre propice au travail scolaire, ni des outils techniques, ni d'aides dans l'entourage familial.

La rentrée se fera donc sous un jour particulier, avec des personnels et élèves ayant pu être particulièrement éprouvés par l'épidémie, avec des différences accrues de niveaux scolaires. Cela nécessite que des moyens exceptionnels puissent être donnés au système scolaire pour faire face à cette situation. Nous avons vu que des annonces avaient été faites pour le premier degré mais n'avons pour l'instant pas entendu parler du second degré. Or, nous étions déjà dans la perspective d'une rentrée sous tension, du fait de la mise en place des réformes du lycée et de la voie professionnelle, de nouvelles suppressions de postes après celles de 2018 et 2019 dans un contexte d'augmentation démographique de près de 100 000 élèves en 3 ans. Les effets de l'épidémie et du confinement accroissent les besoins.

Il est donc urgent de répartir au plus vite entre les académies les 350 emplois mis en réserve en décembre et de travailler à une loi de finances rectificative. Celle-ci devra prendre en considération également le besoin d'abonder les emplois de stagiaires. En effet, les modalités exceptionnelles mises en œuvre pour le recrutement aux concours externes risquent de conduire à une augmentation significative du nombre de stagiaires placés en renouvellement de stage, voire ajournés. Or, nous faisons le constat chaque jour que le système éducatif a besoin de plus de personnels que le nombre de postes ouverts aux concours externes. Vous ne pouvez donc pas prendre le risque d'avoir des postes aux concours non pourvus ; nous pensons donc nécessaire de placer en position de stagiaires plus de candidats que de places aux concours, ce qui a des incidences sur le budget.

Attachés à préserver l'égalité de tous dans le système public d'éducation, nous vous demandons de bien vouloir prendre en considération ces demandes liées au caractère exceptionnel de la situation.

Veillez croire, Monsieur le Ministre, en notre profond attachement au service public d'éducation.

Frédérique Rolet

Sigrig Gérardin

Benoît Hubert